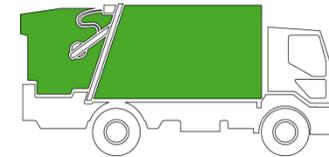


Pacte Mondial / Global Compact

Communication On Progress (C.O.P)



DÉCLARATION

De la Dirigeante

DECLARATION DE LA DIRIGEANTE

Le **09 février 2016** nous avons signé la **Charte Global Compact**, ce qui nous a permis de nous positionner selon les dix principes du Global Compact des Nations Unies, et de définir notre engagement concernant les droits de l'homme, les normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption auprès du réseau local français, car nous sommes une TPE.



Nous avons publié notre première Communication sur le Progrès (COP) en décembre 2017 et nous avons reçu le Trophée 2018 de la Meilleure COP dans la catégorie micro-entreprise, catégorie GC Active. Cette première récompense a été suivie du Prix d'Encouragement AFQP Provence Alpes Côte d'Azur 2018, pour les Bonnes Pratiques catégorie « Stratégie RSE ».

En 2019, nous avons contribué à la création du Cercle Azuréen (Alpes Maritimes et Var) du Global Compact France.

Notre engagement au Global Compact France reflète de manière transparente notre **responsabilité et notre progression selon les dix Principes du Pacte Mondial**, qui sont désormais intégrés dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, et ses opérations quotidiennes, au sein de notre zone d'influence.

La COP nous permet d'impliquer nos parties prenantes dans notre démarche.



Stéphanie CALVIERA, Gérante



Thèmes & principes du Pacte Mondial



01

Droits de L'homme

Pr.1 | Pr.2

03

Environnement

Pr.7 | Pr.8 | Pr.9

02

Normes internationales du travail

Pr.3 | Pr.4 | Pr.5 | Pr.6

04

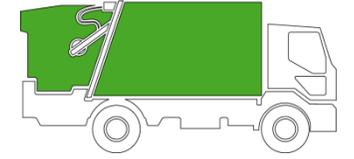
Lutte contre la corruption

Pr.10

L'entreprise S.M.R.



- S.M.R. est une **TPE familiale**, créée en **1994**, implantée dans les Alpes Maritimes. Son effectif est de **6 ETP**.
- S.M.R. est une **carrosserie industrielle** qui assure la réparation, l'entretien et la maintenance des bennes à ordures ménagères, nacelles, grues, etc., ainsi que la vente de pièces détachées. L'entreprise dispose d'une **expertise en chaudronnerie, hydraulique, systèmes électriques ainsi que dans la fabrication de flexibles hydrauliques**.
- S.M.R. assure dans ce cadre, **la garantie du matériel** FAUN Environnement – Provence Bennes Environnement, point service MARREL, et grues EFFER sur la région PACA et bénéficie de ce fait d'une liaison directe avec ces usines. .
- S.M.R. **intervient dans les Alpes Maritimes, le Var et Monaco** et ses principaux clients sont des entreprises spécialisées dans la collecte des déchets, l'entretien des voiries et travaux publics, ainsi que les collectivités au travers des marchés publics.



DROITS DE L'HOMME

ISO 26000 6.3, DROITS DE L'HOMME // DOMAINES D'ACTION 1-8

- 1 | **Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.**
- 2 | **Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.**

S.M.R. est une entreprise française et à ce titre, respecte le cadre législatif français mis en place depuis la Déclaration Universelle des droits de l'Homme en 1948. C'est pourquoi **notre entreprise veille à promouvoir et protéger les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales, sans discrimination.**

Pour le choix de nos fournisseurs, nous avons pris le parti de ne travailler qu'avec des fabricants Français et Européens soumis aux réglementations et normes similaires, tant au niveau du droit du travail que de la garantie de qualité des produits, car nous n'utilisons pas de pièces détachées génériques. Notre activité requiert une certaine proximité avec nos clients, c'est pourquoi ils sont établis en Région PACA : il s'agit de collectivités locales ou de filiales de grands groupes français.

- **100%** **fournisseurs Européens**
- **95%** **fabricants Français**
- **100%** **de pièces détachées garanties d'origine constructeur**

Ces indicateurs sont constants depuis la création de l'entreprise en 1994

Droits de l'Homme



Notre entreprise s'engage en faveur de nombreuses associations **d'aide au handicap, à la santé et à la protection des enfant.**

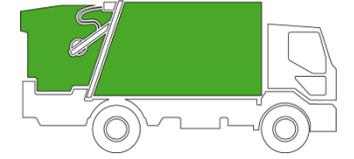
En effet, nous nous fournissons en cartes de vœux auprès de la **Voix de l'Enfant**. Nous soutenons également le **Don du Sang** et Stéphanie Calviera est membre des **Dames de Lenval**, afin de récolter des fonds pour soutenir la Fondation Lenval, Hôpital pour les enfants.

SMR s'implique également au sein du groupe **d'Entrepreneurs d'Avenir** des Alpes Maritimes pour sensibiliser les entreprises à la RSE et en particulier cette année à l'économie circulaire.



Les Dames de Lenval





DROITS DU TRAVAIL

ISO 26000 6.3, DROITS DE L'HOMME // DOMAINE D'ACTION 8

ISO 26000 6.4, RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL // DOMAINES D'ACTION 1-5

- 3 | Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
- 4 | Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- 5 | Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
- 6 | Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Depuis 1995, afin de garantir le respect de la réglementation tant sur le plan social que fiscal, nous adhérons au CNPA qui réalise une veille sur notre secteur. Nous respectons le droit du travail et la convention collective de l'automobile. Nous sommes signataires de la Charte du CNPA, dans laquelle nous garantissons l'application de(s) :

- La réglementation spécifique à la profession et à la convention collective
- Règles éthiques et déontologiques garantissant un service professionnel irréprochable
- La transparence de l'information sur ses prix et services pour vous assurer un choix libre et éclairé
- La qualité du conseil dans un souci de sécurité, d'économie et de respect de l'environnement
- La confidentialité vis-à-vis des informations personnelles
- Règles environnementales en vigueur

Nous effectuons une veille réglementaire *via* le CNPA, les lettres des Ministères, le Bureau Veritas et des publications spécialisées.

Nos collaborateurs



Nous informons nos collaborateurs au travers d'affichages dans la pièce de repos sur la législation du travail (inspection du travail, médecine du travail, etc.).

Nous avons un local aménagé pour les pauses et les déjeuners, avec une machine à laver pour les vêtements fournis par l'entreprise. Nous organisons des repas pour Noël, Pâques, nous offrons des chocolats pour les fêtes, le café quotidien, etc.

Nous sommes à l'écoute des salariés concernant leurs conditions de travail et leurs demandes organisationnelles et matérielles auxquelles nous nous efforçons de répondre au mieux.

Nous sommes à l'écoute de nos salariés qui nous font part de leurs demandes et suggestions pour améliorer leurs conditions de travail. Ainsi, nous avons équipé les postes de soudures d'un système d'aspiration spécifique.

Nous avons également acheté des meules plus légères et plus ergonomiques.

Nos indicateurs restent inchangés :

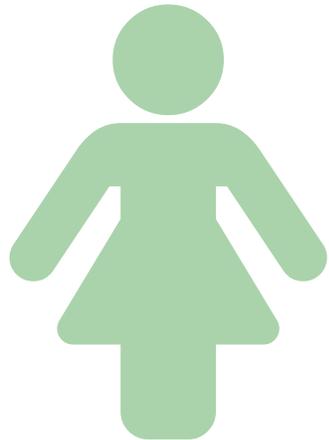
- **CDI 100%**
- **Turnover 0%**
- **Ancienneté moyenne 14,83 ans**
- **Cadres 2 | non cadres 4**
- **Moyenne d'âge 44 ans**
- **Grille de salaires >17-27% /min de branche**
- **Complémentaire Santé, participation de SMR 6,5 fois supérieure au min. légal**



Équité

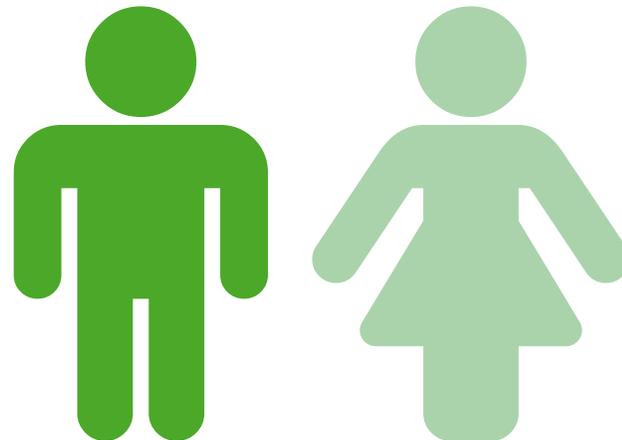
Nos métiers sont majoritairement assurés par des hommes, c'est pourquoi tous les salariés sont masculins. L'entreprise est dirigée par une femme et le capital social est détenu à 30% par des femmes. Pas de changement depuis notre dernière COP.

Gérance



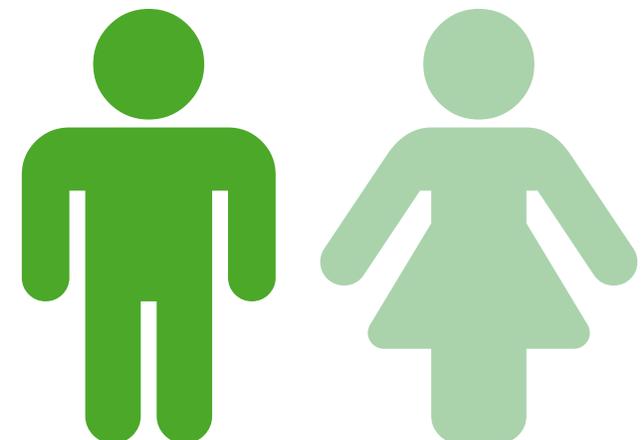
100 %

Capital



70 % 30 %

Effectif



80 % 20 %

HSST // Gestion et prévention des risques



Même si de par sa taille et son activité spécifique, l'entreprise n'y est pas soumise, nous appliquons la **réglementation de la branche automobile**. La sécurité de notre équipe est au cœur de nos préoccupations.

Ainsi, les risques liés au travail (accidents du travail, maladie) sont identifiés et gérés selon les meilleures techniques disponibles. Les risques industriels sont gérés de manière réglementaire (ex. incendies, explosion, etc.).

Nous assurons la sécurité de nos collaborateurs en suivant les conseils d'organismes spécialisés en matière de prévention des risques comme la **médecine du travail et la CARSAT** qui interviennent dans nos locaux et en investissant dans les meilleures technologies pour protéger nos équipes des risques professionnels.

De plus, **nous refusons de faire des réparations qui ne répondent pas aux normes** et nous apportons tous les conseils nécessaires auprès des équipes de nos clients afin qu'elles utilisent le matériel selon les normes constructeurs.



Accident avec arrêt de travail :

- **3 en 2018**
- **0 en 2019**

Le rappel des règles de sécurité est formalisé par des affichages dans les locaux, au travers du **document unique** et **comme envisagé lors de notre précédente COP, nous avons intégré dans notre livret d'accueil, un rappel des règles de sécurité qui a été signé par chaque collaborateur.**



Pièces détachées garanties d'origine constructeur 100%

HSST & Formations



Parmi les mesures prises pour la **gestion des risques**, nous avons par exemple des :

- Vêtements anti feu 100% coton et peaux
- Equipements de protection individuels (chaussures de sécurité, tabliers, bouchons d'oreilles moulés)
- Torches à souder aspirantes
- Nos locaux sont ventilés naturellement (portes et toit) et nous disposons d'une zone de réparation en extérieur.



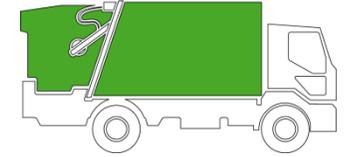
Dans le choix de nos matériels, nous privilégions la qualité, la sécurité et le niveau de confort maximum pour nos salariés (ergonomie, bruit, vibrations, émanations, etc.).

Toutes les **formations** liées aux compétences ou à la sécurité sont systématiquement suivies par l'ensemble du personnel. Nous effectuons une veille pour des formations liées à nos métiers très spécifiques, mais celle-ci sont rares voire inexistantes. Si nécessaire, nous essayons d'obtenir des formations sur mesure. Le besoin ne s'est pas présenté depuis 2016.

Les formations effectuées en 2016 sont toujours valables et les renouvellements se feront dans les années qui viennent. En 2020, il est prévu une formation sur les bennes à ordures ménagères électriques.

Depuis 2016 :

- ➔ **Formations liées aux compétences matériels et mises à niveau : 100%**
- ➔ **Formations de sécurité (gestes & postures, habilitations électriques) : 100%**



ENVIRONNEMENT

ISO 26000 6.5, L'ENVIRONNEMENT // DOMAINES D'ACTION 1-4

- 6 | Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.
- 7 | Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- 8 | Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

SMR est « **Garage Propre** » auprès du CNPA. Nous veillons à assurer un contrôle et un suivi de notre impact sur l'environnement au travers **d'indicateurs** (ex. kWh, tCO2e, tonnes de déchets, etc.).



Nous utilisons l'eau issue d'un puit pour le lavage des véhicules et nous avons installé un **séparateur d'hydrocarbures** sur la zone de lavage pour le traitement des eaux usées, de manière volontaire car nous n'avons pas d'obligation réglementaire. De plus, tous nos produits de lavage sont biodégradables. Les petites pièces détachées sont nettoyées grâce à une **fontaine biologique**.



Notre personnel est sensibilisé aux économies d'énergies (notamment au travers des formations). Nos éclairages sont à basse consommation. Nous assurons **le contrôle et suivi de la consommation de fioul pour le chauffage**. Nous achetons systématiquement des matériels **classe A+ à A+++**.



Déchets & biodiversité



Depuis le 1er juillet 2016, le décret n°2016-288 dit « 5 flux » impose aux entreprises le **tri des déchets** de papier, métal, plastique, verre et bois. Nous ne sommes pas concernés par ce décret car nous produisons moins de 1100 litres de déchets par semaine, y compris pour le métal que nous faisons collecter et recycler par une entreprise spécialisée.

Comme prévu en 2017, nous avons équipé les locaux de poubelles de tri pour les cartons et ferrailles.

- Nos **Déchets Industriel Spéciaux (DIS)** - huiles hydrauliques, peintures, solvants, etc. - sont collectés et traités par des entreprises agréées en Préfecture.
- Nous effectuons un suivi de nos déchets jusqu'à leur élimination.
- Nos ferrailles sont recyclées (ce qui permet de réduire notre empreinte carbone de 8 tonnes de CO2équivalent).



Nous avons une méconnaissance de notre impact sur la **biodiversité** et c'est un domaine d'action sur lequel nous n'avons pas évolué.

- **DIS collectés et traités avec bordereau de suivi : 100%**
- **Ferrailles éliminées : 100% recyclées**

Changement Climatique



Le **changement climatique** est au cœur de nos préoccupations et nous avons souhaité évaluer notre empreinte carbone dès 2011. Nous avons réalisé **notre premier Bilan d'Émissions de GES (BEGES) en 2012** dans le cadre d'une opération collective suivant la méthodologie conforme au décret n°2011-829 du 11 juillet 2011 relatif au bilan des émissions de gaz à effet de serre et au plan climat-énergie territorial.

Cette démarche était **volontaire** car l'obligation concerne :

- les entreprises de plus de 500 salariés et collectivités de plus de 500 000 habitants.
- un périmètre d'évaluation des émissions de GES limité aux scopes 1 et 2 : émissions directes et indirectes liées à la consommation d'électricité, chaleur ou vapeur nécessaires aux activités de la personne morale.
- Une mise à jour du Bilan GES tous les 4 ans.

Nous avons voulu aller plus loin que la réglementation en réalisant le BEGES sur les scopes 1+2 mais également sur le scope 3 qui prend en compte les autres émissions indirectes (l'ensemble de l'activité du « berceau à la tombe »).

Notre suivi est le suivant :

- Année de référence 2011 : Bilan GES 2012 scopes 1+2+3
- Année de reporting 2014 : Bilan GES 2015 Intermédiaire scopes 1+2
- Année de reporting 2016 : Bilan GES 2017 scopes 1+2+3
- **Année de reporting 2019 : Bilan GES 2020 intermédiaire scopes 1+2**

Notre prochain Bilan GES portera donc sur les scopes 1+2+3 de l'année de reporting 2020.

Le Bilan GES : résultats

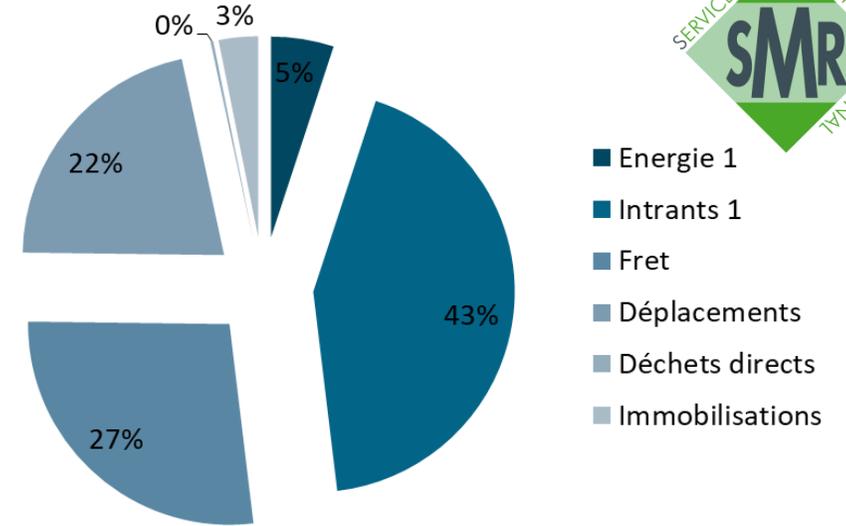


S.M.R. a émis **140 tCO2e en 2016**, avec une **réduction de ses émissions de 35% entre 2012 et 2016**.

Cette diminution est principalement due à :

- L'achat de matériels moins énergivores
- L'optimisation des déplacements de nos clients (visiteurs)
- La réduction de la flotte automobile et des déplacements liés
- L'amortissement de matériels

L'évolution des émissions de GES opérées par S.M.R. (scopes 1 et 2) entre 2011 et 2019 montre **une réduction globale des émissions de -41%, de -40% rapportée aux heures de fonctionnement et -50% pour le CA** (Mises à jour des bilans sous tableur Bilan Carbone® V8.4/2020).



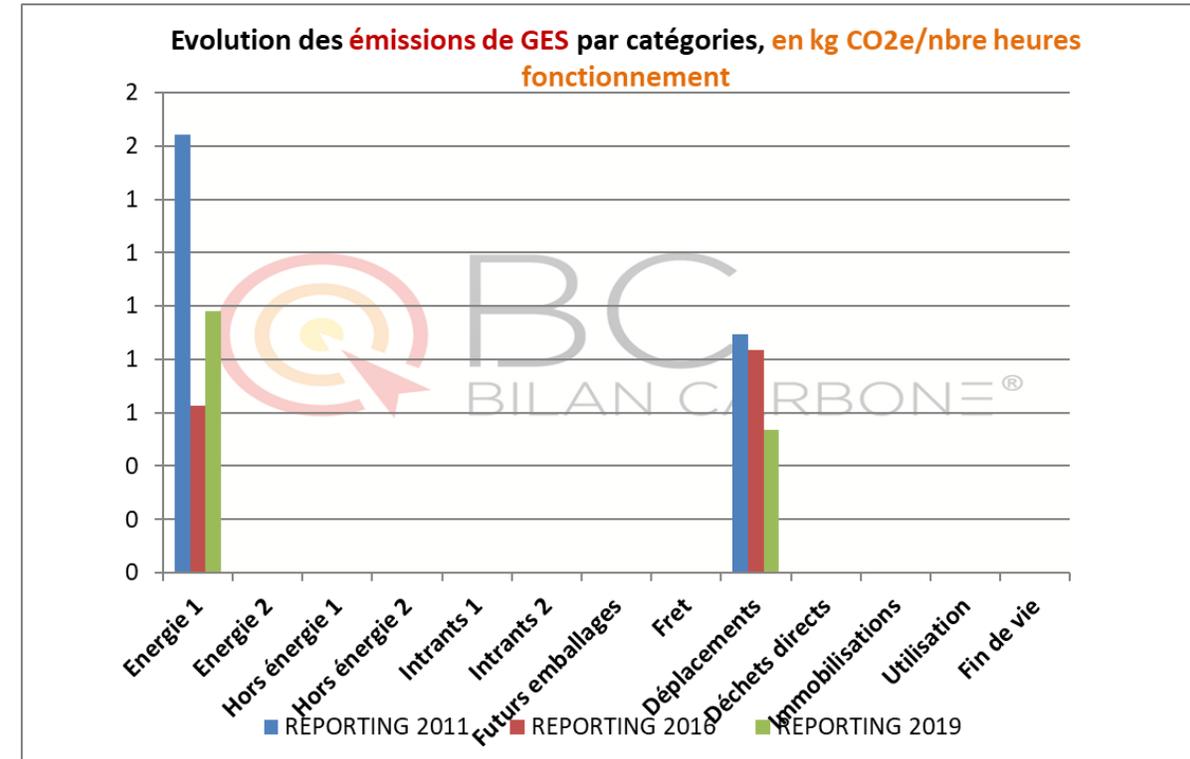
Bilan GES 2016 : Répartition des émissions de CO2e en % pour sources d'émissions,

Sous-postes	Evolution entre REPORTING 2011 et REPORTING 2019							
	kg CO2e		kg CO2e/employé		kg CO2e/Nbre H fonctionnement		kg CO2e/€ de CA	
Energie 1	● -6 730	-41%	● -729	-31%	● -1	-40%	● 0	-50%
Combustion sur place	● -4 457	-41%	● -483	-31%	● 0	-40%	● 0	-50%
Emissions amont des combustibles utilisés	● -950	-41%	● -103	-31%	● 0	-40%	● 0	-50%
Achats d'électricité	● -1 136	-40%	● -121	-29%	● 0	-39%	● 0	-49%
Pertes en ligne de l'électricité	● -188	-52%	● -23	-44%	● 0	-52%	● 0	-60%
Déplacements	● -3 629	-40%	● -391	-30%	● 0	-40%	● 0	-50%
Total	● -10 358	-41%	● -1 120	-31%	● -1	-40%	● 0	-50%

Le Bilan GES

Nous n'avons plus de réel levier d'action pour diminuer significativement notre empreinte carbone, c'est pourquoi nous étudions diverses pistes :

- Nous essayons de **sensibiliser nos parties prenantes aux enjeux climatiques** pour les inciter à réaliser un Bilan GES, notamment au travers de notre mémoire technique, de la diffusion de notre COP et lors d'évènements locaux.
- Pour notre prochain Bilan GES complet, nous avons recherché des pistes pour compenser nos émissions de GES. Notre choix s'est porté sur le **Label Bas-Carbone**, référentiel national agréé par le ministère de la Transition écologique et solidaire depuis avril 2019, pour des projets de :
 - ➔ Boisement de terres agricoles ou de friches embroussaillées ;
 - ➔ Reconstitution de forêts dégradées (tempête, incendie, dépérissement intense) ;
 - ➔ Conversion de taillis bien venants en futaies sur souches.



Achats responsables



Nous sommes **signataires de la Charte Relations Fournisseurs Responsables**, et dans ce cadre nous avons défini un cahier des charges avec 6 critères pour l'achat de nos produits et matériels :

Charte 
RELATIONS FOURNISSEUR RESPONSABLES Signataire

1. Tester les matériels et produits si possible
2. Vérifier la qualité, la sécurité et le niveau de confort des produits et matériels : niveau de bruit, nuisances diverses, respect des normes :
3. Vérifier la sécurisation des approvisionnements (ex: pièces détachées fabriquées en France, marque fabricant, etc.)
4. Vérifier les critères environnementaux : consommation énergétique, biodégradabilité, etc.
5. Privilégier les fournisseurs de proximité (circuit court, ayant des engagements DD)
6. Prendre le prix en compte



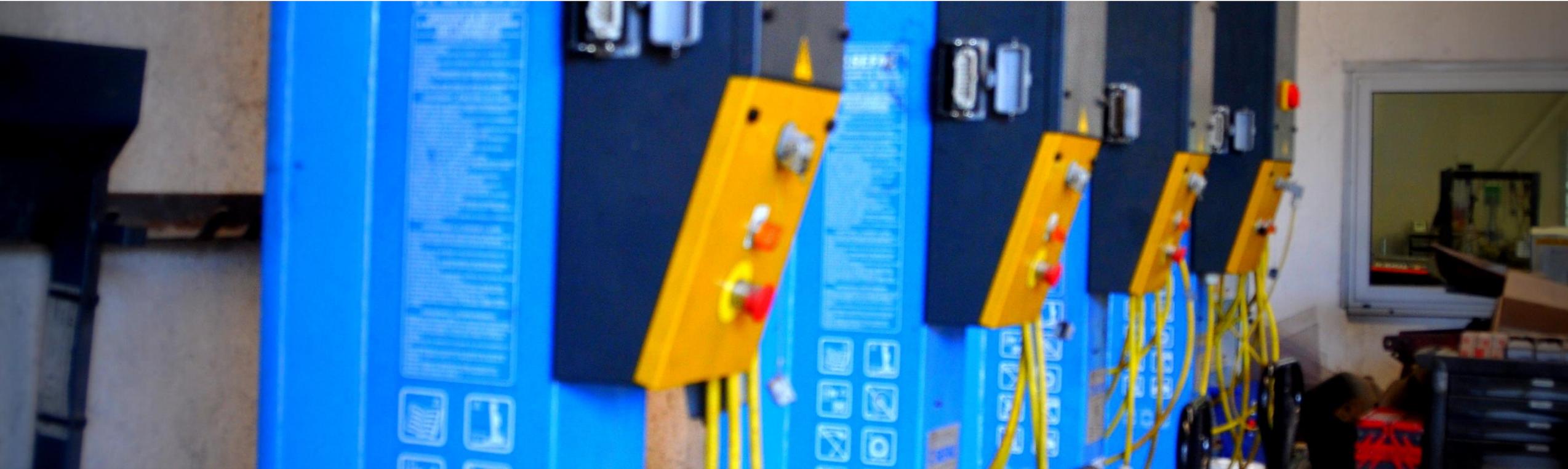
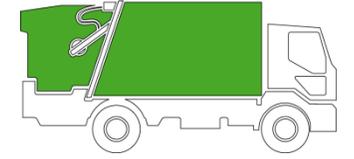
Nos imprimeurs sont labellisés **IMPRIM'VERT** et notre papeterie est éco-responsable « international-paper » : **label PEFC**.



Nos produits de lavage sont **biodégradables** et les petites pièces détachées sont nettoyées grâce à une **fontaine biologique**.



Pour les achats de petits matériels (hors pièces détachées), nous privilégions les fournisseurs de proximité pour réduire les transports de marchandises.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

ISO 26000 6.6, LOYAUTE DES PRATIQUES // DOMAINES D'ACTION 1, 2, 4

10 | Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



Grâce à notre agrément avec FAUN Environnement, nous sommes **transparents sur nos tarifs**.

- Nous fournissons un **catalogue tarifaire produits** à tous nos clients.
- Toutes les pièces utilisées sont **d'origine Constructeur** permettant au véhicule de conserver sa conformité CE.
- Tous les travaux effectués se font selon les **directives des Constructeurs**.

Nous assurons une garantie des prestations : pièces détachées suivant les garanties annoncées par chaque constructeur et notre main-d'œuvre est **garantie 12 mois**.

Nous réalisons un **contrôle qualité** à chaque étape des travaux depuis l'achat des pièces détachées jusqu'à la livraison et nous sommes transparents pour tout contrôle réalisé par nos clients ou tout autre agent dûment habilité par le pouvoir adjudicateur. Ces contrôles nous permettent de garantir la qualité de nos prestations, le respect des délais, des normes et des méthodes, et la conformité des travaux effectués et facturés.

Les Valeurs de S.M.R.



S.M.R. a construit sa réputation en tant que société indépendante, **attachée aux valeurs humaines**, reconnue pour sa valeur professionnelle, référence sur le marché, respectueuse du cadre légal et réglementaire.

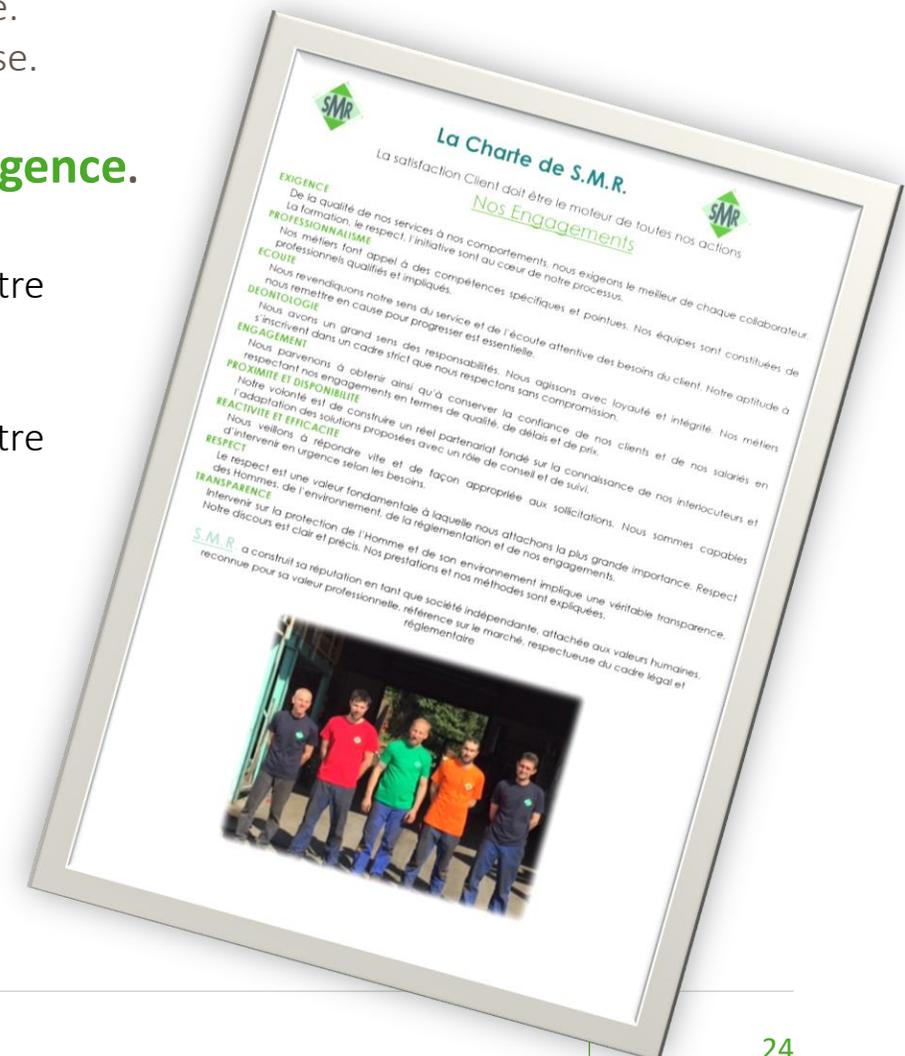
En 2014, nous avons interrogé nos collaborateurs pour définir les valeurs de l'entreprise.

A l'unanimité, les valeurs de S.M.R. sont :

Compétence – Réactivité – Qualité – Exigence.

L'ensemble de nos engagements sociétaux et environnementaux, nos valeurs et notre déontologie sont indiqués dans le livret d'accueil.

Nous avons ensuite formalisé **nos engagements envers nos clients** en rédigeant notre propre charte de manière participative :



Exigence

Professionalisme

Ecoute

Déontologie

Engagement

Proximité et Disponibilité

Réactivité et Efficacité

Respect

Transparence



724 boulevard du Mercantour, 06200 Nice, FRANCE



+33 4 93 72 80 77



info@sarlsmr.fr



Sarlsmr.fr



GLOBAL COMPACT FRANCE

Communication on Progress // Décembre 2019

